

Tangente

Auditions: Danses Buissonnières 2021

Date limite d'inscription : 22 février 2021

Date limite pour envoyer proposition vidéo : 8 mars 2021

Auditions : fin mars 2021 (dates à venir)

Critères d'éligibilité:

- Le/la candidat.e doit être domicilié.e au Québec ou bien s'engager à être présent.e à toutes les étapes jusqu'aux représentations;
- Le/la candidat.e doit être au début de sa carrière professionnelle en tant que chorégraphe;
- Le/la candidat.e doit faire preuve d'une démarche sérieuse et engagée;
- Le/la candidat.e doit présenter une de ses premières œuvres (3 et moins);
- Le/la candidat.e doit avoir terminé sa scolarité professionnelle en danse contemporaine et être diplômé.e au moment de présenter – sauf pour les autodidactes;
- Les œuvres créées et/ou présentées dans un cadre scolaire professionnel sont acceptées (ex : Boomerang, Passerelle 840, Studio 7) ;
- Les extraits d'œuvres en cours de création ou achevées qui dépassent 15 minutes ne sont pas acceptés ;
- Si vous êtes sélectionné.e, vous ne pouvez pas présenter votre œuvre ailleurs à Montréal avant les dates prévues à Tangente – si vous présentez une autre œuvre à Montréal, vous êtes tenus de nous en informer.

Note 1 :

Le jury, à la lecture du curriculum vitae (CV) du/de la candidat.e se donne le droit de refuser la candidature s'il considère que celui.elle-ci a trop d'expérience.

Note 2 :

Le/la chorégraphe ne pouvant pas être présent.e à l'entrevue sur la plateforme Zoom ne pourra pas être retenu.e.

Procédures pour inscription aux auditions :

Remplir et envoyer le formulaire Word, accompagné de votre CV, au plus tard le 22 février 2021 à l'adresse courriel suivante db@tangentedanse.ca

Déroulement de l'audition :

Partie 1 : Présentation d'extraits chorégraphiques (maximum de 15 minutes).

- Il est obligatoire de présenter un extrait vidéo d'un minimum de 5 minutes du projet proposé en audition. Ce n'est pas nécessaire de présenter un travail peaufiné, mais l'extrait devrait être assez clair pour transmettre votre vision au jury. L'extrait vidéo devra être un lien envoyé via VIMEO ou YOUTUBE ou tout autre plateforme de visionnement permettant aux membres du jury de visionner l'extrait. **L'extrait devra être envoyé au plus tard le 8 mars 2021 à 23h59.**

Tangente

Partie 2 : L'entrevue.

- Le/la candidat.e devra expliquer son travail chorégraphique, son esthétique, son processus de création et de réalisation et les motivations profondes de son projet lors d'une entrevue d'une trentaine de minutes sur ZOOM avec les membres du jury.

IMPORTANT : Les chorégraphes sélectionné.e.s recevront une réponse par courrier électronique quelques semaines après la date de la dernière audition.

Critères de sélection :

- créativité, inventivité, originalité et vision artistique;
- clarté des idées et des intentions du projet et capacité de les articuler;
- justesse de l'interprétation et de la contribution artistique des concepteur.trice.s. Le/la chorégraphe sélectionné.e est libre de choisir les interprètes parmi des étudiants ou des professionnels (les interprètes peuvent danser dans plus d'une pièce).

Danses Buissonnières est un programme annuel de Tangente spécialement destiné aux chorégraphes en début de carrière, qu'il.elle.s soient jeunes diplômé.e.s ou autodidactes. Plus qu'un tremplin professionnel pour la relève, le programme est l'opportunité d'une première étape professionnelle en danse contemporaine. C'est aussi la possibilité de vivre une expérience globale de production et de diffusion, au cours de laquelle Tangente vous accompagne dans toutes les étapes de travail.

Les chorégraphes aspirant à faire carrière en danse contemporaine seront donc sélectionné.e.s avec soin parmi une trentaine de candidat.e.s après examen de leur projet et une audition par un jury de pairs composé de chorégraphes professionnel.le.s aux diverses visions artistiques. D'une **durée maximale de 15 minutes**, les 3 œuvres sélectionnées doivent être inédites et créées spécifiquement pour Danses Buissonnières.

Pendant 4 soirs d'affilée, dans le cadre de sa programmation 2021-2022, Tangente présentera les œuvres à l'Édifice Wilder – Espace danse dans l'Espace Vert (entrée en salle du 6 au 19 septembre 2021, avec 4 représentations publiques du 16 au 19 septembre 2021). Tangente embauchera une coordonnatrice dédiée au programme Danses Buissonnières qui s'occupera de la préproduction, de la conception des éclairages, de la coordination technique générale et de la régie lors des représentations.

P.S. Danses Buissonnières n'est pas la seule façon d'être programmé.e à Tangente pour les chorégraphes émergents. Il est aussi possible de prendre rendez-vous directement avec un.e commissaire de Tangente (voir l'onglet Programmation – soumettre un projet sur le site web de Tangente).

Pour toutes questions ou informations supplémentaires, communiquez par courriel au db@tangentedanse.ca